



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU BLITZ DE BESANÇON JUILLET 2024

**Article 1 :** Le tournoi est organisé par le club Besançon, Tour Prends Garde !, représenté par son président Abbenzeller Laurent et se déroule à la Maison de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux, 1 Avenue Ducat 25000 BESANCON.

**Article 2 :** Cet open est homologué par la FFE sous le numéro 63 800. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo Blitz d'août 2023.

**Article 3 :** L'arbitre principal du tournoi est Robbe Christophe, Arbitre Fédéral Open 1 FIDE.

**Article 4 :** Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telles qu'adoptées au 93<sup>ème</sup> congrès de la FIDE, et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel Papi. Le tournoi comporte 9 rondes.

**Article 5 :** Inscription et pointage. Inscription par internet sur le site du club ou lors du pointage. Le pointage a lieu le samedi 6 juillet 2024 de 14 h à 14 h 25. Tarifs : adultes : 10 € jeunes : 5 € (gratuit pour les jeunes du club). Seuls les joueurs qui se seront présentés au pointage seront appariés à la 1<sup>ere</sup> ronde.

**Article 6 :** Horaires : le tournoi se déroule intégralement le 6 juillet 2024. 1<sup>ère</sup> Ronde 14h30.

**Article 7 :** Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs :

- Cadence : 5 minutes + 3 sec par coup pendant toute la partie (Fischer).
- Les règles de jeu sont celles de la FIDE.
- La partie est perdue par forfait après 5 minutes de retard.
- Le vainqueur, ou le conducteur des Blancs en cas de nulle, vient annoncer les résultats à l'arbitre dès que la partie est finie.
- Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.
- Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.

**Article 8 :** Classement et prix :

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, dans l'ordre : le Buchholz, le Cumulatif, puis la performance.
- 100 % des droits d'inscription seront reversés en prix.
- Le premier prix est de 50 Euros. Les autres prix seront affichés avec les appariements de la Ronde 5. Les prix ne sont ni partagés ni cumulables. Les lauréats absents lors de la cérémonie de remise des prix renoncent à leur récompense.
- Ce tournoi sert de support aux championnats de blitz du Doubs et de la ZID Franche-Comté.

**Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.**

L'organisateur  
Abbenzeller Laurent

l'arbitre principal  
Robbe Christophe